

Avis d'avis

Photo: Philippe GERON



Chaque mois, entrées libres propose un "avis de recherche". En 20 ans, le Conseil de l'Éducation et de la Formation a produit, lui, plus d'une centaine d'Avis. Autorisés, qui plus est!

12 juillet 1990. Le Conseil de l'Éducation et de la Formation en Communauté française de Belgique (CEF)¹ publie son Avis n°1: "Présentation du CEF" où, effectivement, étaient définies ses missions et sa composition (cf. *pavé*). On n'est jamais si bien servi que par soi-même!

LE CEF: KÈSAKO?

Le CEF, ce sont donc des Avis: 106 à la date d'aujourd'hui. C'est aussi une méthode. Lorsqu'est abordée une question, que ce soit à la demande ou d'initiative, les chargés de mission définissent le contexte dans lequel elle se pose et constituent un dossier d'instruction où sont relevés les différents éléments de la problématique. On y trouve les ressources qui éclairent cette question ou qui permettent d'élaborer des pistes de

solutions. Les conclusions de cette analyse sont formulées sous forme de recommandations.

Le CEF, c'est encore un travail d'équipe. Mais n'allez pas imaginer que c'est une armée de l'ombre! Juste cinq chargés de mission et deux secrétaires, sous la direction d'un Président du Conseil. Cette équipe documente les membres, fait des propositions, écoute les suggestions, élabore des pièces à casser, intègre les remarques. Ce travail, construit en dialogue, permet d'aboutir à des projets, soumis à la réflexion et l'approbation du Conseil. Une fois amendés et adoptés, ils deviennent des Avis, que tout un chacun peut obtenir sous forme papier ou au format électronique.

L'AVIS 105

L'avant-dernier Avis rendu par le CEF, "La formation des instituteurs et

des régents", est doublement intéressant. Il est exemplatif de la "méthode CEF", et ses recommandations ne manquent pas de pertinence.

La réflexion part d'une demande de la Ministre de l'enseignement supérieur de l'époque, **Marie-Dominique SIMONET**: "Compte tenu, d'une part, de la multiplicité des savoir-faire et savoir-être requis de la part d'un enseignant à l'égard des élèves, des parents, des collègues et, d'autre part, du contenu et de la durée des formations dispensées, je souhaite interroger le Conseil de l'Éducation et de la Formation sur l'adéquation entre l'apprentissage des qualités requises du futur enseignant et les situations auxquelles il devra faire face dans la vie professionnelle. Il me serait agréable de recevoir votre avis sur cette matière, qui devrait aider le Gouvernement de la Communauté

française à examiner un dossier important sous toutes ses dimensions et implications"².

Première étape: évaluation de l'application du décret définissant la formation initiale des instituteurs et des régents de décembre 2000, et relevé des problèmes qu'il pose.

Deuxième étape: quelles sont les ressources internes? Autrement dit, dans les propres travaux du CEF, cette question a-t-elle déjà été traitée? En l'occurrence, oui: dans neuf Avis précédents, pour être précis. Auxquels s'ajoutent dix autres Avis comportant une référence explicite à la formation des enseignants.

Troisième étape: quelles sont les ressources externes? Dans le cadre de l'instruction du dossier, le CEF a réuni divers groupes à tâche et animé divers ateliers dont les conclusions sont prises en compte. Ensuite, les informations statistiques de l'ETNIC³ sont mobilisées, notamment celles qui concernent la rareté des candidats dans certains départements pédagogiques ou les nombreux départs anticipés des enseignants en fin de carrière. Enfin, les rapports européens et internationaux complètent ces ressources. Par exemple, le rapport Mc Kinsey de septembre 2007, qui assure qu'une des clés du succès des systèmes scolaires les plus performants est la qualité de la formation des enseignants. Ou cet autre rapport de l'OCDE de 2005, qui insiste sur le rôle crucial des enseignants et dont le sous-titre est éloquent: "attirer, former et retenir des enseignants de qualité".

Quatrième et dernière étape: les conclusions et les propositions.

DES RECOMMANDATIONS

En tête des recommandations, le CEF définit une priorité: "La maîtrise de la langue d'enseignement écrite et orale doit être un critère discriminatif pour l'obtention d'un diplôme d'enseignant, quelles que soient la section et la discipline à enseigner. Cela suppose, pour éviter des impasses, que les candidats étudiants puissent être soumis à des tests de pré-requis diagnostiques et spécifiques en matière de maîtrise de la langue attendue d'un enseignant [...]. Le résultat

de la vérification transversale de la maîtrise de la langue en fin de 1^{re} doit être un préalable au passage en 2^e année..."⁴.

Ensuite, le CEF formule des recommandations relatives aux 13 compétences requises des instituteurs et des régents, au système de formation initiale et en cours de carrière des enseignants, à la fonction d'enseignant, aux formateurs d'enseignants, à l'élaboration d'une nouvelle politique de la formation des enseignants. Impossible d'énoncer toutes ces propositions, nous vous renvoyons au document lui-même.

Mais les recommandations concernant les formateurs d'enseignants méritent qu'on s'y arrête. Tout d'abord, parce que cette analyse semble hors-propos: il s'agit de la formation des enseignants, pas de leurs formateurs! Sauf que, dans le cours de l'instruction, il est apparu que c'était un point crucial et sans doute une faiblesse du système. Ensuite, parce que les constats et propositions sont judicieux: il faut rendre la fonction de formateur d'enseignants plus attractive et désirable; il est souhaitable que les enseignants des départements pédagogiques aient l'occasion de faire une expérience minimale de l'enseignement secondaire ou fondamental; il faut supprimer les obstacles qui découragent les meilleurs enseignants du secondaire à postuler dans cette fonction; une formation en cours de carrière doit être proposée aux enseignants du supérieur pédagogique et rendue progressivement obligatoire.

En 1990, les Ministres GRAFE et YLIEFF se doutaient-ils, en créant ce "machin en plus", qu'il allait devenir, au fil des ans, une ressource précieuse documentant et éclairant avec acuité les grandes questions du système éducatif en Communauté française de Belgique? ■

JEAN-PIERRE DEGIVES

1. www.cef.cfwb.be

2. CEF, La formation des instituteurs et des régents, Avis n°105, juin 2009, p. 2.

3. Entreprise de technologies nouvelles de l'information et de la communication - www.etic.be

4. CEF, La formation des instituteurs et des régents, Avis n°105, juin 2009, p. 10.

MISSIONS ET COMPOSITION DU CEF

Les deux missions principales du CEF:

- promouvoir l'enseignement et la formation et être un lieu de rencontre et de collaboration entre ces deux pôles;
- remettre des Avis et formuler des propositions sur toute matière touchant à l'enseignement et à la formation.

Sa composition:

- la *Chambre de l'enseignement* est composée de représentants des Pouvoirs organisateurs de tous les réseaux d'enseignement, des organisations syndicales représentatives des enseignants, des fédérations d'associations de parents, des universités, des étudiants de l'enseignement supérieur;
- la *Chambre de la formation* est composée des représentants d'organisations issues des champs du dialogue social (organisations patronales et organisations syndicales interprofessionnelles), de l'éducation permanente, des opérateurs de formation professionnelle.

LES THÉMATIQUES ABORDÉES AU CEF

Avis 78: Orientation et information sur les études, les formations et les métiers

Avis 87: Le manuel scolaire, un outil privilégié au service des enseignants et des apprenants

Avis 90: Orientation, guidance, information... tout au long de la vie

Avis 95: Appropriation des savoirs fondamentaux

Avis 96: Les compétences clés et l'éducation et la formation des groupes de personnes fragilisées

Avis 97: L'orientation des adultes et des jeunes dans le cadre de l'insertion et de la formation professionnelles

Avis 98: L'orientation dès l'école obligatoire et tout au long de la vie

Avis 101: Une démarche d'orientation au 3^e degré dans le cadre des deux semaines octroyées par le décret "Missions"

Avis 102: Les capacités créatrices pour le 21^e siècle. Quelle approche des arts à l'école?

Avis 103: Regards croisés sur l'enseignement maternel au départ d'une réflexion sur l'apprentissage de la langue de l'enseignement à l'école maternelle, un enjeu d'équité et d'accrochage scolaire

Avis 104: Les abandons scolaires prématurés

En cours aussi: la problématique des stages; la responsabilité des établissements d'enseignement par rapport aux objectifs d'équité et d'efficacité; la qualité dans l'enseignement qualifiant et la formation professionnelle...